



Un toit pour nos élèves et leur famille

Les organisations syndicales SUD éducation, FSU et CGT éducation nous ont informés qu'en cette rentrée scolaire, 9 élèves de notre département sont actuellement sans hébergement et dorment, avec leurs familles déboutées du droit d'asile, sous des tentes distribuées par le Secours Populaire.

Cette politique préfectorale qui vise à n'héberger que les personnes qui accepteraient l'aide au retour, qui renvoie les demandeurs d'asile des CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile) sans attendre leurs recours en CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) et exclut d'hébergement toute personne venant d'autres départements, laisse présager que plusieurs dizaines de nos élèves puissent se retrouver dans la même situation dans les semaines à venir. Si les structures d'urgence sont pleines c'est d'abord parce que la préfecture refuse de régulariser des familles qui s'y trouvent parfois depuis dix ans.

Pour nous personnels de l'éducation nationale, il est intolérable d'entretenir des élèves et leur famille dans une telle précarité. Cette gestion administrative ne relève en rien de l'esprit ni de la lettre de la déclaration universelle des droits de l'enfant dont la France est signataire. Ces familles et ces enfants ne sont pas un danger pour la France, elles sont en danger.

Pour l'instant, sont concernés les établissements suivants :

École Maternelle Jules Ferry à Cébazat, école élémentaire Victor Duruy à Clermont, école élémentaire Jean Butez à Clermont-Ferrand, collège Jeanne d'Arc à Clermont-Ferrand, collège Charles Baudelaire à Clermont-Ferrand, lycée Roger Claudres à Clermont-Ferrand, lycée Gergovie à Clermont-Ferrand.

Nous, signataires exigeons que ces élèves et leur famille puissent vivre dans des conditions dignes afin que le droit à l'éducation pour toutes et tous soit bien réel.

NOM	Prénom	Fonction	Etablissement	Signature

A faire signer et à renvoyer à RESF Centre Jean Richepin, rue Jean Richepin 63000 Clermont-Fd